

Les nouvelles du Nord – septembre 2016

conçu et rédigé par la délégation de la CCBLM à Tanger
ccblm.tanger@gmail.com, tel 05 39 37 25 38 ou 06 68 12 18 75

SAVE THE DATE

Le second Belgian Network Afterwork aura lieu **le jeudi 06 octobre à 19h30** au Royal Tulip à Tanger : Une belle occasion de réseauter en mode détente.

Le troisième BBL (Belgian Business Lunch) à Tanger aura lieu le **mardi 18 octobre 2016** à 12h30.

Les actions en image :



La CCBLM et sa Délégation Régionale de Tanger ont organisé en partenariat avec Nick Paulus, expert belge spécialisé dans le changement managérial un workshop sur l'innovation le mardi 20 septembre 2016. Ce dernier a vu la participation de 10 entreprises et a remporté un taux de 86% de satisfaction. Merci Monsieur PAULUS pour cette excellente initiation et merci à tous nos participants.

Le second BBL (Belgian Business Lunch) qui a eu lieu le mardi 20 septembre sous le thème « Eclatement des certificats d'origine dans les zones franches » présenté par l'ordonnateur de la douane de Tanger Med Monsieur Issam METAHI.



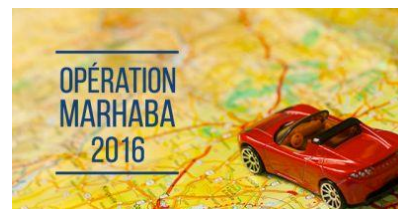
Ce déjeuner, rehaussé par la présence de SE Monsieur Frank CARRUET, Ambassadeur de Belgique à Rabat, fût également l'occasion de présenter à la communauté belge du Nord, la nouvelle Consule Générale de Belgique à Casablanca Mme Anne VANDORMAEL et le nouveau consul honoraire de Belgique à Tanger, maître Mohamed ALAMI MEJJATI

Les nouvelles du Nord – septembre 2016

conçu et rédigé par la délégation de la CCBLM à Tanger
ccblm.tanger@gmail.com, tel 05 39 37 25 38 ou 06 68 12 18 75

Plus de 1,6 million de passagers ont transité via Tanger Med du 05 juin jusqu'au 15 septembre 2016

Un total de 1.604.301 passagers et 394.651 véhicules ont transité via le port Tanger Med du 5 juin au 15 septembre, soit une progression de 9% par rapport à la même période une année auparavant, selon des données de l'Autorité portuaire Tanger Med.



Le réseau entreprendre arrive sur Tanger : Une nouvelle antenne voit le jour au Technopark de Tanger pour accompagner tous les porteurs de projets. Si vous voulez faire partie du bureau, n'hésitez pas à les contacter.



Boeing lance un écosystème industriel à Tanger qui devrait générer un milliard de dollars de CA supplémentaire à l'export et qui doit entraîner la création de 120 sous-traitants et fournisseurs et 8700 nouveaux emplois spécialisés.

Selon Reuters, le Maroc a exporté pour 5.7 milliards de dirhams de composants aéronautiques sur les huit premiers mois de 2016, soit 3.5% de ses exports totaux et le secteur croit de 7% par an.



Le Maroc, et plus précisément Tanger, va renforcer son parc éolien, après avoir conclu un accord avec le groupe industriel danois *Vestas Wind Systems*.

L'accord comprend la livraison de 40 éoliennes dites de « *nouvelle génération* », qui, chacune, produiront 3MW d'électricité. Les 40 unités auront donc une puissance additionnée de 120 MW. Le Maroc sera ainsi le premier pays du sud à bénéficier de ces éoliennes. Elles serviront à alimenter le parc Khalladi, à proximité de Tanger, qui est actuellement exploité par le groupe saoudien *Acwa Power*.



Le parc industriel sino marocain à Tanger en bonne voie. Dans un premier temps ce seront 500 ha qui seront aménagés (soit l'équivalent de la TFZ !!!) pour y accueillir

l'usine de fabrication d'autobus électrique et y monter des projets dans les secteurs de l'agroalimentaire, l'aéronautique et pharmaceutique. Mr Jung HAITAO est le représentant officiel de Haite groupe à Tanger et au Maroc. Welcome.

Les nouvelles du Nord – septembre 2016

conçu et rédigé par la délégation de la CCBLM à Tanger
ccblm.tanger@gmail.com, tel 05 39 37 25 38 ou 06 68 12 18 75

APPEL D'OFFRES

Les provinces de Nador et de Driouch auront leur carte d'aptitude à l'urbanisation. Le département de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire sélectionnera, fin septembre, un consultant pour lui confier le marché de réalisation de l'étude de ce projet. Coût de ce marché : 10 millions de DH. La carte en projet a pour objectifs la délimitation appropriée des zones à risques et l'établissement des cartes des aléas à différentes échelles. À cela s'ajoutent la caractérisation des risques en fonction de leurs natures et de l'intensité de l'aléa et le développement des conditions spécifiques d'occupation des sols par le biais d'une classification détaillée et des normes de construction particulières (zones constructibles, zones constructibles sous conditions, zones non constructibles, etc.). Sans oublier l'identification et la caractérisation des différents risques pouvant avoir des répercussions négatives sur les espaces urbanisés ou destinés à l'urbanisation.

-Construction d'une piscine couverte à Tanger Lot : Aménagement extérieur

DCT/CONSTR-PISCINE COUVERTE/LOT AMENAGEMENT EXTERIEUR/PTM/TNG/236-16	2016-10-13 à 10:00:00	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE COUVERTE A TANGER LOT : AMENAGEMENT EXTERIEUR	8064306.00 TTC
--	-----------------------	--	----------------

Ils nous ont fait confiance.

Maître Mohamed ALAMI MEJJATI, notaire mais également le nouveau consul honoraire du Royaume de Belgique à Tanger.

A venir et à ne pas rater

A Tanger :

- le 06 octobre au Royal Tulip aura lieu le prochain Belgian Network Afterwork
- 2 ème édition du salon international du Tourisme et de la culture du 12 au 15 octobre
- 13 octobre : 3 ème édition de la journée Méditerranéenne du tourisme organisée par la CRT
- Le 18 octobre, Déjeuner d'affaires belge :BBL

Les nouvelles du Nord – septembre 2016

conçu et rédigé par la délégation de la CCBLM à Tanger
ccblm.tanger@gmail.com, tel 05 39 37 25 38 ou 06 68 12 18 75

A Bruxelles :



Deux chefs d'Etat africains à la troisième édition du Rebranding Africa Forum (RAF) qui se tiendra les 13, 14 et 15 octobre 2016 à Bruxelles autour du thème « Relever le défi de l'industrialisation de l'Afrique ».Après le Sénégal en 2015, c'est le Burkina Faso qui sera l'invité d'honneur du Rebranding Africa Forum cette année, avec la présence personnelle, du Président Roch Kaboré. Outre le président du Burkina, le Forum réunira un aréopage d'orateurs de marque à l'instar de Patrice Talon, président de la République du

Bénin, Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique.

Trois panels et une session spéciale dédiée à l'innovation avec présentation de trois projets promus par de jeunes africains, marqueront le coup d'envoi du Forum le 13 octobre. La deuxième journée -14 octobre- sera consacrée au networking, avec des moments d'échanges et de rencontres privilégiées entre des délégations officielles des pays présents et les opérateurs du monde économique.

Et du côté de la Belgique !



L'ambassadeur du Maroc en Belgique, Samir Addahre a été décoré, à Bruxelles, de la Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne de Belgique, et ce au terme de sa mission en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du

Royaume en Belgique. A noter que cette distinction est la plus haute décernée au nom du Roi Philippe de Belgique. Elle a été remise à Addahre par le Vice Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders.

Une nouvelle compagnie aérienne belge est née : Air Belgium

www.airbelgium.com

L'office Marocain du Tourisme à Bruxelles à un nouveau directeur, il s'agit de Monsieur El Khettab. Toutes nos félicitations.



Les gouvernements belge et luxembourgeois ont décidé de renforcer leur coopération en matière de lutte contre la cybercriminalité. Dans une optique préventive, la Belgique a décidé d'adopter la méthode MONARC, ce qui permettra aux 2 pays de s'échanger des normes,

standards et bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information.

Les nouvelles du Nord – septembre 2016

conçu et rédigé par la délégation de la CCBLM à Tanger
ccblm.tanger@gmail.com, tel 05 39 37 25 38 ou 06 68 12 18 75

Et du côté du Luxembourg

Une cinquantaine d'entreprises luxembourgeoises ont ouvert leurs portes le temps d'un Week-end. Une excellente idée à dupliquer.



Le Luxembourg lance la première Bourse verte au monde

La Bourse de Luxembourg (BdL) devient la première bourse au monde à créer une plate-forme entièrement dédiée aux instruments financiers verts. La plate-forme, « Luxembourg Green Exchange (LGX) », fait ses débuts en septembre. L'accès est limité aux émetteurs qui se conforment à des critères d'éligibilité stricts. La plate-forme vise à établir une nouvelle référence pour le marché, en forte évolution, des valeurs mobilières vertes.

Bon à savoir

Le Conseil d'administration de la Banque Africaine de Développement (BAD) a approuvé à Abidjan, un prêt de 112,86 millions d'euros au profit du Maroc pour contribuer au financement du Projet de construction du complexe portuaire Nador West Med.

Une note de l'institution bancaire panafricaine rendue publique à Abidjan, indique que ce prêt, accordé à la Société Nador West Med (SNWM), avec garantie de l'Etat, servira plus précisément à financer la construction des infrastructures portuaires de la première phase dudit complexe.

"Situé sur la côte méditerranéenne et dans le Nord-Est du Royaume, le complexe s'articule autour d'un grand port et d'un pôle commercial, industriel, logistique et tertiaire qui sera réalisé sur une zone franche d'environ 1.500 ha et une zone extra portuaire d'environ 2.500 ha", rappelle la BAD, notant que ce projet sera progressivement mis en exploitation à partir de l'année 2021.

Les nouvelles du Nord – septembre 2016

conçu et rédigé par la délégation de la CCBLM à Tanger
ccblm.tanger@gmail.com, tel 05 39 37 25 38 ou 06 68 12 18 75

La société luxembourgeoise du mois : Entretien exclusif avec Monsieur Jalal ETTAOUSSI, Gérant de ISM

Vous partagez votre vie professionnelle entre le Luxembourg et Tanger, si j'osais je dirais entre deux mondes très différents, comment est-ce possible ?

En effet deux pays différents mais complémentaires. Tout a été motivé par le souhait de ma famille de vivre au Maroc d'une part et le projet d'Offshoring Informatique autour du progiciel SAP d'autre part. Connaissant bien les deux pays, cela me permet d'allier les points forts de chacun pour créer de la richesse des deux côtés.

Quels sont les avantages de Tanger de votre point de vue d'investisseur?

Ils sont multiples, commençant par la qualité de vie, la proximité avec l'Europe, les moyens de transport et une ville de taille moyenne entourée par la mer méditerranée et l'océan atlantique. D'un point de vue professionnel, c'est une ville industrielle grâce à la proximité du port Tanger Med et l'aménagement de plusieurs zones franches où l'investisseur étranger trouve des avantages considérables en terme d'impôts et de facilité d'entrée et sortie de devise, en plus de la sécurité, stabilité et une main d'œuvre avec un coût très compétitif.

Vous avez amélioré un support informatique du nom de SAP en y intégrant la paie marocaine, quels sont les avantages pour une entreprise étrangère désireuse de s'implanter au Maroc?

J'ai effectivement étendu la solution SAP en créant la paie marocaine qui est absente dans la solution standard. Ceci permet aux entreprises internationales qui s'implantent au Maroc de déployer leur solution existante SAP sans compromis ni acquisition d'autre solution locale. En plus ils continuent d'utiliser les mêmes outils pour répondre à ce besoin permanent de gestion intégrée des ressources humaines en plus de son intégration avec la gestion financière permettant une meilleure transparence entre la maison mère et la filiale au Maroc.

La solution tourne déjà chez nos clients au Maroc et ils sont très satisfaits de l'accompagnement surtout lors des changements de loi de finance afin de les adapter dans la solution paie.